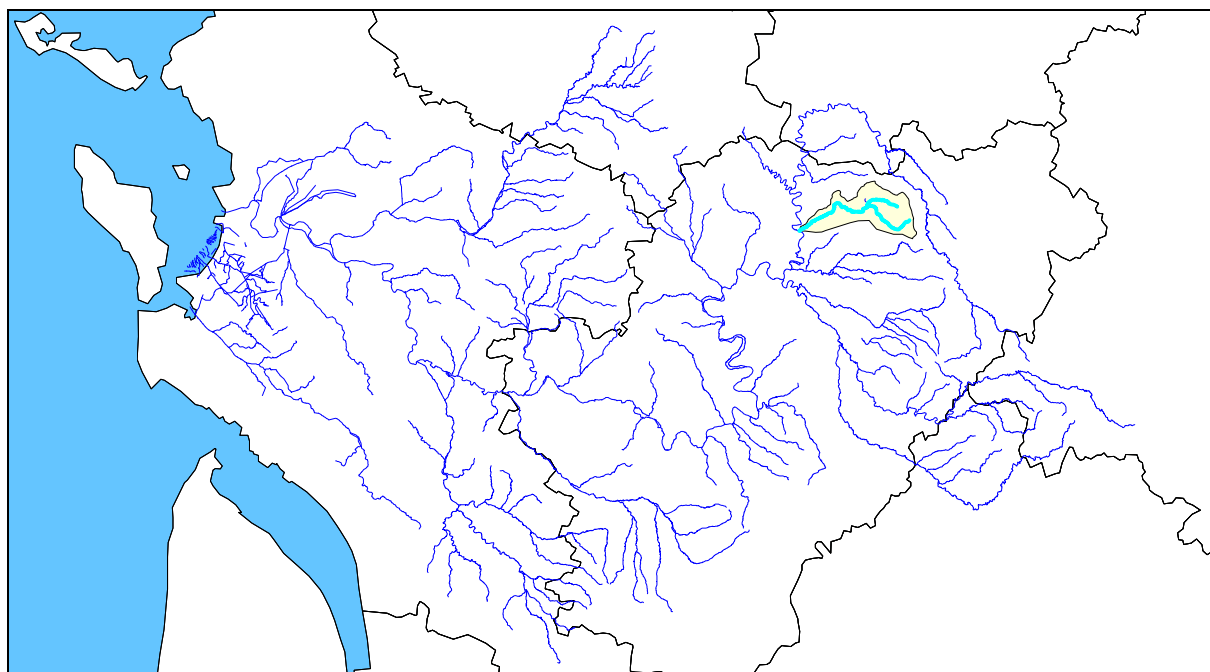


EPTB *Charente*

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

ETUDE DES POTENTIALITES PISCICOLES DES BASSINS DE LA CHARENTE ET DE LA SEUDRE POUR LES POISSONS MIGRATEURS

LE BASSIN DE L'ARGENTOR



2000-2003



HYDRO CONCEPT

Parc d'activité des Lauriers
29, avenue Luis Bréguet
85 180 LE CHATEAU D'OLONNE

Tél : 02.51.32.40.75
02.51.32.48.03

Fax :

Email : hydro.concept@wanadoo.fr

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU BASSIN DE L'ARGENTOR | 2 |
| LE RECUEIL DES DONNEES PISCICOLES | 5 |
| LES FICHES DE FRAYERE..... | 7 |
| CONCLUSIONS SUR L'ETAT ACTUEL DU BASSIN DE L'ARGENTOR | 8 |
| LES FICHES D'OUVRAGE | 9 |
| SYNTHESE DES OUVRAGES SUR LE BASSIN DE L'ARGENTOR | 10 |
| LES ALTERATIONS SUR LE BASSIN DE L'ARGENTOR | 12 |
| POTENTIALITES D'ACCUEIL DU BASSIN DE L'ARGENTOR | 14 |
| AMENAGEMENT ET PRIORITE D'INTERVENTION | 17 |
| ACTIONS COMPLEMENTAIRES ET INDICATEURS DE SUIVI | 18 |

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU BASSIN DE L'ARGENTOR

| Affluent direct de rive gauche de la Charente – l'Argent et l'Or confluent pour former l'Argentor | |
|--|--|
| Longueur | <p>30.3 km des sources à la confluence avec la Charente répartis ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9.7 km pour l'Argent - 4.8 km pour l'Or - 15.8 km pour l'Argentor <p>Bassin versant de 108 km²</p> |
| Pente générale | <p>Pente moyenne d'écoulement de 4.3 pour mille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6.2 pour mille pour l'Argent - 8.3 pour mille pour l'Or - 3.2 pour mille pour l'Argentor |
| Sources | <p>L'Argent prend sa source sur la commune de St Laurent de Cérès à une altitude de 180 m dans le Bois des Murailles. La rivière est alimentée par quelques sources latérales et prend son caractère d'écoulement permanent à la sortie des étangs.</p> <p>L'Or prend sa source sur la commune de St Coutant à une altitude de 160 m au lieu-dit la Réchaudie. La rivière est grossit par nombreuses sources latérales.</p> |
| Confluence Charente | <p>L'Argent rejoint l'Or pour former l'Argentor au moulin de Guित्रy à une altitude de 121 m sur la commune de Champagne-Mouton.</p> <p>L'Argentor rejoint la Charente en rive gauche sur la commune de Poursac à une altitude de 72 m.</p> |

| | |
|-----------------------------|--|
| Communes traversées | <p>10 communes sont traversées sur le bassin de l'Argentor</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 sur l'Argent - 3 sur l'Or - 4 sur l'Argentor <p>Les communes les plus importantes d'amont en aval sont Champagne-Mouton avec 1 000 habitants et Nanteuil en Vallée avec 1 409 habitants.</p> |
| Chemin hydraulique | <p>Le cours des ruisseaux a conservé son aspect sauvage. Le cours est globalement unique et l'écoulement se fait au gré des anciens moulins dont les vestiges se trouvent au fil de l'eau.</p> |
| Usages | <p>Ils sont peu nombreux sur le bassin de l'Argentor</p> <p>Pêche Prélèvement AEP Pompage agricole destiné à l'Irrigation des cultures Hydraulique avec la présence des moulins Assainissement des communes et rejets divers Agriculture et industries</p> |
| Utilisation des sols | <p>Grande différence entre les 2 affluents et le cours principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cultures fourragères pour l'Argent et l'Or - grandes cultures intensives pour l'Argentor <p>Pression de l'irrigation en liaison avec l'occupation des sols.</p> |
| Ouvrages | <p>21 ouvrages sur le bassin de l'Argentor :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 sur l'Argent - 1 sur l'Or - 17 sur l'Argentor |

| | |
|---|---|
| Intérêt piscicole | <p>Rivières de 1^{ère} catégorie piscicole du domaine privé</p> <p>Peuplement salmonicole pour les 3 cours d'eau du bassin de l'Argentor avec une mention particulière pour l'Or qui est classé en réserve sur tout son cours et fait l'objet d'une gestion patrimoniale. Site de frayères à Truites sur l'aval de l'Argent (Milorguet). Très bonne qualité d'habitats sur l'aval de l'Argentor.</p> |
| Qualité générale | <p>Absence de données sur le bassin. Par similarité de bassin versant on peut extrapoler des résultats à partir du bassin voisin du Sonsonette qui offre une bonne qualité d'eau avec les nitrates comme paramètres déclassants.</p> <p>La commune de Champagne-Mouton représente un point noir par dysfonctionnement de sa step.</p> |
| Objectif de qualité | Amélioration de la qualité de l'eau vers 1A par réduction des apports en nitrates et amélioration et contrôle des rejets. |
| Principales sources de pollution | <p>Dysfonctionnement de la step de Champagne-Mouton, surcharge hydraulique par temps de pluie Pollution diffuse d'origine agricole</p> |
| Associations de pêche | <p>2 AAPPMA s'occupent de la gestion du bassin de l'Argent-or</p> <p>A.A.P.P.M.A. l'Argentor</p> <p>A.A.P.P.M.A. Association Amicale des Pêcheurs de Verteuil/Charente</p> |
| Syndicats de rivière | Aucune gestion syndicale des cours d'eau du bassin de l'Argentor |

LE RECUEIL DES DONNEES PISCICOLES

* Contact avec les AAPMA du bassin de l'Argentor :

- recensement des données sur la présence de migrateurs sur leur AAPMA
- connaissance des gestions piscicoles (alevinage...)
- recensement des zones de frayères à migrateurs et Truite Fario

* Recensement piscicole

Il existe 2 anciennes station RHP de pêche électrique sur le cours de l'Or et de l'Argentor en 1988, il est donc difficile d'avoir une connaissance précise du peuplement piscicole en place.

Sur l'Or, le peuplement piscicole en place est purement salmonicole avec la présence de Truite fario en reproduction naturelle associée à ses espèces d'accompagnement (Vairon, Goujon, Loche franche, Epinochette, Chabot, Lamproie de planer...). Le cours d'eau fonctionne et il est considéré comme conforme au niveau de l'espèce repère (TRF). Présence intéressante d'Anguille avec une densité de 11 ind/100 m².

L'Argentor présente un peuplement de type cyrpino-salmonicole avec les mêmes espèces que l'Or plus des cyprinidés et quelques Perches. Il présente également de bonnes densités d'Anguilles comprises entre 8 et 12 ind/100 m².

* Les données du CSP et des SDVP 79 et 17 + prospection de terrain :

Pas de connaissance sur la présence de TRM (distinction avec TRF) mais observation fréquente de gros salmonidés sur le cours aval de l'Argentor
 Nombreuses frayères artificielles et naturelles à TRF avec présence annuelle de quelques gros salmonidés sur les sites de Villeneuve, aval de moulin Neuf (Argentor)
 Quelques frayères potentielles à LPM en de nombreux endroits sur le cours aval (Argentor)
 Frayères continues sur l'Or
 Frayère au moulin de Milorguet sur l'Argent

*** Qualité de l'habitat piscicole :**

Excellente pour l'Or avec présence de substrat, faciès et permanence des écoulements pour le développement et le maintien de la vie de la TRF.

L'Argent présente une situation perturbée notamment par la succession de zones de piétinement qui se traduisent dans le lit de la rivière par un colmatage important des substrats.

Bonne qualité d'habitats également en aval du moulin Robin, mais succession d'ouvrages infranchissables qui compartimentent la rivière.

La partie aval de l'Argentor est très intéressante notamment pour les plus gros salmonidés qui souhaitent frayer sur les petits affluents, car la diversité des habitats est plus importante avec notamment la présence de mouilles plus profondes.

LES FICHES DE FRAYERE

5 SITES RECENSES SUR LE BASSIN DE L'ARGENTOR

- 4 sur l'Argentor
- 1 sur l'Or

Fiches descriptives comprenant :

- Situation de la frayère
- Description
- Conditions d'observation
- Localisation par extrait de carte IGN (1/25 000) + accès
- Photo de présentation du site
- Descriptif de la frayère
 - Faciès
 - Surface
 - Profondeur
 - Vitesse
 - Granulométrie
 - Recouvrement végétal
 - Ombrage
- Observation

CONCLUSIONS SUR L'ETAT ACTUEL DU BASSIN DE L'ARGENTOR

Cours d'eau de **1^{ère} catégorie piscicole** du domaine privé, l'Argentor ne fait pas l'objet d'un classement L432-6.

L'Anguille est présente partout.

De qualité intéressante, elle présente de nombreux ouvrages sur son cours. Cependant, des frayères à Truite sont présentes sur le cours aval de l'Argentor.

Les pompages agricoles en amont assèchent parfois la rivière.

La présence des nombreux moulins a conditionné la réalisation d'aménagements spécifiques sur le cours des rivières à des fins hydrauliques.

Les pentes des cours d'eau sont intéressantes et offrent de bonnes potentialités au milieu qui a été largement dégradé par les travaux de recalibrage et de curage.

Les grandes potentialités d'accueil du bassin versant pour les salmonidés et les Anguilles doivent être une ligne directrice pour l'amélioration du milieu piscicole.

Les actions de reconquête du milieu visent :

- Surveillance des taux de nitrates
- Maintien d'un débit minimal et détermination du DMR biologique
- Mise en application du protocole de gestion des eaux du bassin de la Charente
- Protection des sites de frayères persistants.

LES FICHES D'OUVRAGE

21 OUVRAGES RECENSES SUR LE BASSIN DE L'ARGENTOR

- 17 sur le cours de l'Argentor
- 3 sur le cours de l'Argent
- 1 sur le cours de l'Or

Fiches descriptives comprenant :

- Présentation générale
- Fiche de propriété
- Localisation par extrait de carte IGN (1/25 000)
- Photo de présentation du site
- Plan masse du système hydraulique
- Descriptif des ouvrages
 - Vannage
 - Chaussée
- Descriptif des équipements
 - roues
- Coupe des ouvrages déversant
- Plan masse des propositions d'aménagement

SYNTHESE DES OUVRAGES SUR LE BASSIN DE L'ARGENTOR

Les potentialités piscicoles sur le bassin de l'Argentor concernant la Truite de mer et l'Anguille.

↳ **21 ouvrages** ont été visités sur le bassin de l'Argentor en fonction de la prospection des zones de frayères et selon le degré de franchissabilité défini par le SDVP.

Tous les ouvrages visités sont des systèmes hydrauliques classiques de moulins.

↳ Les ouvrages de franchissement

Aucun ouvrage de franchissement des ouvrages n'est recensé sur le cours de l'Argentor.

↳ Les ouvrages non franchissables

Parmi les ouvrages visités, on dénombre 7 ouvrages non franchissables en conditions hydrologiques normales.

Il s'agit

- * des moulins :
 - de Poursac (2)
 - de St Georges
 - des Iris
 - de Bois Brun
 - de la Tache
 - de Tingaud
 - de Robin

Tous ces ouvrages se trouvent sur le cours de l'Argentor.



1- Barrage du moulin de Poursac

2- Barrage du moulin de St Georges

En raison des bonnes potentialités d'accueil du bassin de l'Argentor, les espèces à prendre en compte pour le franchissement des ouvrages sont les salmonidés et les Anguilles.

↳ Les turbines

Aucun ouvrage n'est équipé de turbines actuellement en service.

↳ Proposition de classement piscicole

En raison des grandes potentialités d'accueil des salmonidés (connaissances historiques + fonctionnement actuel) du bassin de l'Argentor, la proposition de classement migrateur semble justifiée.

Le franchissement des anguilles et des salmonidés sera pris en compte concernant tout type de travaux sur ouvrages.

Proposition du classement migrateur au L.432-6 sans liste d'espèces pour le bassin de l'Argentor (Argentor + Argent + Or).

LES ALTERATIONS SUR LE BASSIN DE L'ARGENTOR

Les altérations présentes sur le bassin de l'Argentor sont peu nombreuses :

* Permanence des écoulements et débit d'étiage

Nous ne possédons pas de données sur le fonctionnement hydrologique du bassin de l'Argentor.

Toutefois nous savons que l'Argent subit des ruptures d'écoulement en étiage alors que l'Or comme l'Argentor conservent des écoulements permanents.

Des mesures de restriction volumétrique des prélèvements existent pour le bassin de l'Argentor.

Elles sont déterminées par l'application de 4 seuils d'alerte à la station de jaugeage de Poursac.

| | Alerte 1 | Alerte 2 | Alerte 3 | Alerte 4 |
|---------------------|----------|----------|----------|----------|
| Débit en l/s | 150 | 120 | 80 | 50 |
| Restriction | - 15 % | - 30 % | - 50 % | - 100 % |

La connaissance du débit biologique de la rivière permettra de caler les seuils d'alerte en fonction de ce débit (alerte 4 > DMR)

* Qualité de l'eau

L'absence de données sur ce bassin versant ne nous permet pas non plus d'apprécier le niveau d'altération de la qualité de l'eau.

Cependant, les nitrates doivent être le paramètre déclassant de la rivière pour l'Argentor et la step de Champagne-Mouton s'avère être le point noir du bassin versant.

Il n'existe pas de station de mesure de la qualité de l'eau sur le bassin de l'Argentor, toutefois des informations du SDVP nous donnent les informations suivantes.

A ces données, il est également important de prendre en compte :

- les conditions d'assainissement des bourgs et des hameaux isolés
- les conditions d'assainissement des installations agricoles et industrielles
- les pratiques culturales sur le bassin versant (Argentor aval)
- la proximité des cultures par rapport au cours d'eau (apports terrigènes)
- l'absence de bandes enherbées
- eutrophisation du milieu (recalibrage, ripisylve)
- type d'écoulement (succession barrage)

* Destruction des habitats piscicoles

De nombreux aménagements hydrauliques ont détériorés les habitats de certains affluents. Les différents impacts de ces travaux sont :

- une augmentation de la pente,
- une modification de la largeur et de la profondeur,
- une destruction des substrats,
- une homogénéisation des séquences de faciès et d'écoulement,
- une disparition des abris.

La présence des ouvrages successifs se traduit par une perte des potentialités d'accueil des salmonidés (fraie) et par un réchauffement de la température de l'eau incompatible avec le maintien d'une faune type TRF.

La restauration du libre écoulement semble indispensable au maintien de la faune piscicole en place.

POTENTIALITES D'ACCUEIL DU BASSIN DE L'ARGENTOR

Les potentialités d'accueil du bassin de l'Argentor sont définies **selon 4 classes**.

Ces classes sont obtenues en croisant un certain nombre de données et paramètres du bassin versant de l'Argentor et des cours d'eau.

| | | | |
|----------|------------|----------|-----------|
| classe 1 | > 15/20 | classe 3 | 5 < 10/20 |
| classe 2 | 10 < 15/20 | classe 4 | < 5/20 |

➤ **3 tronçons sont définis** d'amont en aval selon une appréciation des paramètres qualité de l'eau et travaux hydrauliques :

- ⇒ l'Argent
- ⇒ l'Or
- ⇒ l'Argentor

➤ Les paramètres pris en compte concernent :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - la qualité générale - les assecs (% linéaire) - l'occupation des sols (BV) - les surfaces irriguées (ha/commune) | <ul style="list-style-type: none"> - les travaux hydrauliques réalisés (% linéaire) - la présence de frayère - les captures de migrateurs - les Anguilles densité/100 m² |
|---|---|

➤ A chaque paramètre est attribué une note qui définit, au final, une note (sur 25 ramenée à 20) de potentialité d'accueil du cours d'eau.

Tableau récapitulatif par tronçon des données pour **le bassin de l'Argentor** :

Tronçon 1 : l'Argent

| Qualité | excellente | bonne | passable | médiocre | très mauvaise |
|------------------------------|----------------------|----------------|--------------|------------------|---------------|
| | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Assec | 0-25 % | 25-50 % | 50-75 % | 75-100 % | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Occupation des sols | cultures fourragères | | vignes | grandes cultures | |
| | 2 | | 1 | 0 | |
| Surface irriguée | 0-800 ha | 800-1600 ha | 1600-2400 ha | > 2400 ha | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Travaux hydrauliques | 0-25 % | 25-50 % | 50-75 % | 75-100 % | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Frayère | active migrateur | historique mig | active TRF | historique TRF | absence |
| | 4 | 2 | 2 | 1 | 0 |
| Capture de migrateurs | > 2000 | 1990-2000 | < 1990 | absence | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Anguille /100 m ² | d > 10 | 10 > d > 5 | d < 5 | absence | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Note | 12/20 | | classe 2 | | |

Tronçon 2 : l'Or

| Qualité | excellente | bonne | passable | médiocre | très mauvaise |
|------------------------------|----------------------|----------------|------------------|-----------------|---------------|
| | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Assec | 0-25 % | 25-50 % | 50-75 % | 75-100 % | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Occupation des sols | cultures fourragères | vignes | grandes cultures | | |
| | 2 | 1 | 0 | | |
| Surface irriguée | 0-800 ha | 800-1600 ha | 1600-2400 ha | > 2400 ha | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Travaux hydrauliques | 0-25 % | 25-50 % | 50-75 % | 75-100 % | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Frayère | active migrateur | historique mig | active TRF | historique TRF | absence |
| | 4 | 2 | 2 | 1 | 0 |
| Capture de migrants | > 2000 | 1990-2000 | < 1990 | absence | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Anguille /100 m ² | d > 10 | 10 > d > 5 | d < 5 | absence | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Note | 13.6/20 | | | classe 2 | |

Tronçon 3 : l'Argentor

| Qualité | excellente | bonne | passable | médiocre | très mauvaise |
|------------------------------|----------------------|----------------|------------------|-----------------|---------------|
| | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Assec | 0-25 % | 25-50 % | 50-75 % | 75-100 % | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Occupation des sols | cultures fourragères | vignes | grandes cultures | | |
| | 2 | 1 | 0 | | |
| Surface irriguée | 0-800 ha | 800-1600 ha | 1600-2400 ha | > 2400 ha | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Travaux hydrauliques | 0-25 % | 25-50 % | 50-75 % | 75-100 % | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Frayère | active migrateur | historique mig | active TRF | historique TRF | absence |
| | 4 | 2 | 2 | 1 | 0 |
| Capture de migrants | > 2000 | 1990-2000 | < 1990 | absence | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Anguille /100 m ² | d > 10 | 10 > d > 5 | d < 5 | absence | |
| | 3 | 2 | 1 | 0 | |
| Note | 13.6/20 | | | classe 2 | |

Ces tableaux permettent de réaliser une synthèse.

Celle-ci définit les priorités d'intervention sur chaque tronçon et pour les paramètres suivants :

- Paramètre qualité d'eau
- Paramètre quantité d'eau
- Paramètre habitats

| | Priorité d'intervention par tronçon | | |
|-----------------------|--|------------------|------------------|
| | Tronçon 1 | Tronçon 2 | Tronçon 3 |
| <i>Qualité d'eau</i> | 2 | 2 | 1 |
| <i>Quantité d'eau</i> | 1 | 1 | 3 |
| <i>Habitats</i> | 2 | 3 | 2 |

On constate de manière générale, que si les habitats ne demandent pas d'aménagement particulier, la qualité et surtout la quantité d'eau sont des facteurs déterminants à la reconquête du milieu par les grands migrateurs, notamment en tête de bassin (tronçon 1 et 2).

AMENAGEMENT ET PRIORITE D'INTERVENTION

Le tableau des pages suivantes est un récapitulatif par ouvrage, de l'espèce ciblée, de la classe de franchissabilité, du type d'aménagement à prévoir, de leur coût et de leur priorité d'intervention.

↳ **Coût des aménagements sur le bassin de l'Argentor**

Le coût des aménagements à prévoir sur les ouvrages du bassin de l'Argentor se répartit ainsi :

- 154 000 € sur l'Argentor
- 7 000 € sur l'Argent
- 2 000 € sur l'Or

Le montant total des travaux à réaliser sur le bassin est de 163 000 €.

↳ **Priorité d'intervention sur le bassin de l'Argentor**

Les travaux devront être réalisés de l'aval vers l'amont afin de faciliter la reconquête du bassin versant.

Ces travaux concernent les 2 moulins de Poursac, et les moulins de St Georges, des Iris, de Bois Brun, de la Tache, de Tingaud et de Robin.

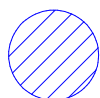
↳ **Les fiches d'aménagement sur le bassin de l'Argentor**

Les fiches qui suivent proposent les aménagements piscicoles à réaliser pour permettre :

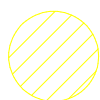
- la remontée des géniteurs de Truite de mer vers leur site de frayère
- la remontée des Anguilles pour la colonisation du bassin

Ces fiches établissent le type d'aménagement à réaliser ainsi que le coût estimatif des ouvrages de franchissement, s'ils sont nécessaires.

Sur les schémas apparaissent des cercles de couleur qui définissent les zones préférentielles d'attrait.



Zone d'attrait principal



Zone d'attrait mineur

ACTIONS COMPLEMENTAIRES ET INDICATEURS DE SUIVI

Les actions complémentaires visent à améliorer les secteurs concernés par les altérations décrites précédemment.

Elles concernent donc :

- l'amélioration de la qualité de l'eau
- l'amélioration des débits d'étiage
- la renaturation des cours d'eau

↳ L'amélioration de la qualité de l'eau

Actions complémentaires

Elles concernent essentiellement le bassin versant de l'Argentor et plus accessoirement le cours de l'Argentor.

Elles sont directement liées à l'anthropisation du cours d'eau.

Les mesures à mettre en place concernent :

- la mise aux normes des stations d'épuration (Champagne-Mouton) et le contrôle de l'efficacité des systèmes d'assainissement autonome
- la mise aux normes des bâtiments d'élevage et des installations industrielles
- la remise en cause des pratiques culturales sur le bassin versant aval vers une réduction des apports azotés
- la permanence des écoulements par une gestion des débits d'étiage (Argent)
- une réduction du linéaire de berges nues notamment en tête de bassin
- la mise en place de bandes enherbées au niveau des parcelles cultivées (aval)
 - o classement des parcelles en bordure de cours d'eau en zone vulnérable au niveau de la Directive Nitrates
 - rôle de filtre biologique
 - lutte contre les apports terrigènes (colmatage)
- suppression ou abandon des barrages qui n'ont plus d'utilité pour lutter contre l'eutrophisation

Indicateurs de suivi

- Bilan des stations d'épuration par les organismes gestionnaires + définition d'un programme de mise aux normes et comparatif ultérieur des rendements épuratoires + diagnostic de réseau des zones urbanisées
- Recensement des réalisations de mise aux normes + évolution annuelle
- Surface toujours en herbe, surface céréalière et vigne, bilan annuel et évolution

- Connaissance hydrologique pour la gestion des débits d'étiage (permanence des écoulements)
- Evolution annuelle du linéaire de berges nues
- Evolution annuelle du linéaire de bandes enherbées
- Programme de travaux sur ouvrage à réaliser
- Suivi physico-chimique en plusieurs points et plusieurs fois par an, suivi hydrobiologique 1 fois par an en plusieurs points
- Suivi piscicole (recensement frayère + pêche électrique) 1 fois par an en plusieurs points

↳ L'amélioration des débits d'étiage

Actions complémentaires

Il est indispensable d'avoir une connaissance précise des débits sur le bassin de l'Argentor afin de caler au mieux les différents seuils d'alerte par rapport au débit biologique minimum pour l'espèce cible, la Truite fario.

Il semble indispensable que le débit de crise (DCR), qui définit l'arrêt total des prélèvements, soit calé sur le DMR qui justifie le maintien de la vie biologique dans le cours d'eau.

Le DMR devra être déterminé selon la technique des micro-habitats, il définira le débit biologique du cours d'eau pour l'espèce repère, la TRF.

Afin de lutter contre une pression trop forte des prélèvements directs en rivière, il convient de perpétuer des mesures de substitution à ces prélèvements qui existent déjà sur d'autres bassins versants.

Il s'agit notamment de réaliser des retenues dont le remplissage hivernal à partir de pompages permettrait l'irrigation estivale.

Toutefois, les phases de remplissage ne doivent pas transformer les phases hivernales en phase d'étiage et des suivi doivent être réalisés.

Indicateurs de suivi

- Recensement annuel des prélèvements autorisés et déclarés (nombre) en rivière auprès des DDAF.
- Contrôle Police de l'Eau
- Recensement annuel et capacité volumique des nouvelles retenues collinaires + surfaces distribuées
- Recensement des jours d'assec + linéaire
- Connaissance des débits et détermination du DMR par la méthode des micros-habitats

↳ La renaturation des cours d'eau

Actions complémentaires

Afin de préserver le grand potentiel piscicole du bassin versant, il semble indispensable de procéder à des aménagements légers de renaturation du cours d'eau pour privilégier l'accueil des populations piscicoles et notamment maintenir et améliorer le peuplement en TRF.

Ces aménagements concernent essentiellement les secteurs les plus dégradés et passent par la mise en place d'aménagement de frayères :

- mise en place de blocs pour diversification des écoulements et des substrats
- mise en place de déflecteurs pour réduire la section d'écoulement dans les zones les plus élargies et créer des accélérations
- apport de granulats de diamètre 2 à 4 cm dans les zones les plus propices pour le fonctionnement des frayères
- mise en place de mini seuils successifs dans les zones les plus lenticues pour diversifier les écoulements
- mise en place de caches au niveau des berges
- protection contre le piétinement des sites déjà fonctionnels (moulin Neuf)
- entretien et restauration de la ripisylve et du lit mineur (CRE)

Ces travaux qui ont permis de restituer des habitats d'origine dans les lits et de rendre des sites très fonctionnels avec de bons résultats (rivière conforme et reproduction naturelle suffisante sur l'Or).

Indicateurs de suivi

- réalisation de pêches électriques avant aménagements et après (annuel)
- comptage annuel du nombre de frayère et surface exploitée